métropole GrandNancy

seichamps

METROPOLE DU GRAND NANCY

ENQUÊTE PUBLIQUE

DU 13 JUIN 2022 AU 27 JUIN 2022

COMMUNE DE SEICHAMPS

DOSSIER

CLASSEMENT D'OFFICE DES VOIES RESEAUX ET DEPENDANCES DE VOIRIE

Lotissement ENTRE DEUX PRES et ESPACES COMMUNS DE VOIRIES à Seichamps

22-24, viaduc Kennedy Case Officielle n° 80036-54035 Nancy Cedex

SEICHAMPS

LOTISSEMENT NETRE DEUX PRES :
PARCELLES AO n°26, n°27, n°355, n°29, n°30, n° 43, n° 105, n° 106, n°356, AS n° 255, AP n° 335
ET PARCELLES DIVERSES :
AE n°48, AR n° 265, AO n°409, n° 411

Classement d'office
en application de l'article L 318-3 du code de l'urbanisme

SOMMAIRE

1. **Note de présentation**
2. **Plans de situation et parcellaires**
3. **Délibération de la Métropole du Grand Nancy du 21 Janvier 2021**
4. **Arrêté de la Métropole du Grand Nancy du 3 Mai 2022**
5. **État parcellaire**

1 – NOTE DE PRESENTATION

Le lotissement "Entre Deux Prés » à Seichamps fait partie d'une zone d'habitation, ouverte à la circulation publique depuis sa réalisation et appartient aux différents copropriétaires indivis.

L'emprise de voirie du lotissement n'a pas fait l'objet d'une rétrocession dans le domaine public et aucun acte notarié n'a été enregistré au Service de publicité Foncière. Le transfert de propriété n'a donc pas abouti et la situation des biens s'en trouve compliquée.

Dans le cadre de sa compétence « voirie », la Métropole du Grand Nancy a donc décidé, par délibération de son Bureau du 21 janvier 2021 de régulariser cette situation.

Compte tenu des difficultés à mener à terme une procédure normale de classement, telles que l'obtention des accords de cession de tous les propriétaires riverains, l'absence d'association syndicale ou la disparition du promoteur immobilier, cette intégration s'effectue par un classement d'office prévu par les dispositions de l'article L 318.3 du code de l'urbanisme.

L'assiette foncière de la voirie du lotissement "Entre Deux Prés" à Seichamps est composée des parcelles suivantes :

- AO n° 26 (367 m²), AO n° 27 (26 m²), AO n° 355 (57 m²) : partie de l'avenue des Héleux
- AO n° 29 (5 m²), AO n° 30 (170 m²) : partie de la rue du Val de Clair
- AO n° 43 (1 361 m²) impasse du Grémillon et partie de la rue du Val Clair
- AO n° 105 (1 333 m²) impasse des Roseaux et partie de la rue du Val Clair
- AO n° 106 (816 m²) rue des Prés et partie de la rue du Val Clair
- AO n° 356 (155 m²) partie de l'avenue des Héleux
- AS n° 255 (3 440 m²) rue de Maisonneuve, partie de la rue de Champlain, partie de l'avenue du Quebec
- AP n° 335 (253 m²) partie de l'avenue des Héleux et de la rue du Gayoir.

Soit une superficie totale de 7 983 m².

Par ailleurs, comme la procédure de classement d'office a cette particularité d'éteindre automatiquement tous les droits réels sur les parcelles classées, il apparaît opportun de procéder au classement d'office de diverses parcelles affectées à des voiries grevées de servitudes et qui ne pourront pas être levées par la passation d'un acte notarié.

La régularisation porte sur des voies, espaces verts de voirie ainsi que leurs réseaux, cadastrés :

- AE n° 48 (348 m²) route de Voirincourt
- AR n° 265 (342 m²) rue Saint Lambert
- AO n° 409 (324 m²) et AO n° 411 (1 364 m²) avenue de l'Europe

Soit une superficie totale de 2 378 m².

2 – PLAN DE SITUATION ET PARCELLAIRE

Classement d'office à Seichamps
Rues des Prés, du Val Clair, Impasse du Grémillon

Classement d'office à Seichamps
Avenue des Heleux

10 centimètres représentent 72 mètres

Classement d'office à Seichamps
Rue Saint-Lambert

10 centimètres représentent 72 mètres

Classement d'office à Seichamps
Place François Mitterand

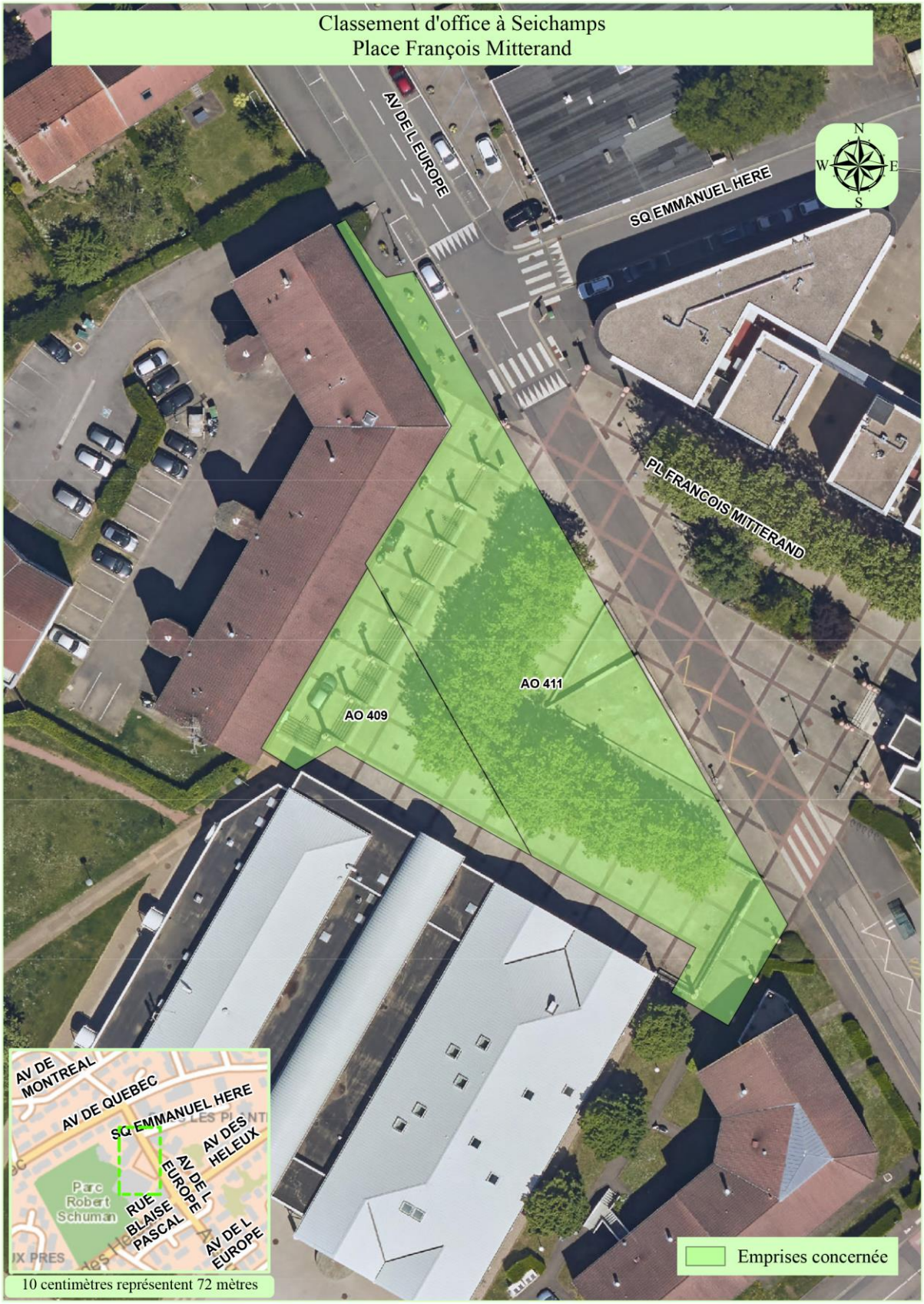

10 centimètres représentent 72 mètres

Classement d'office à Seichamps
Route de Voirincourt

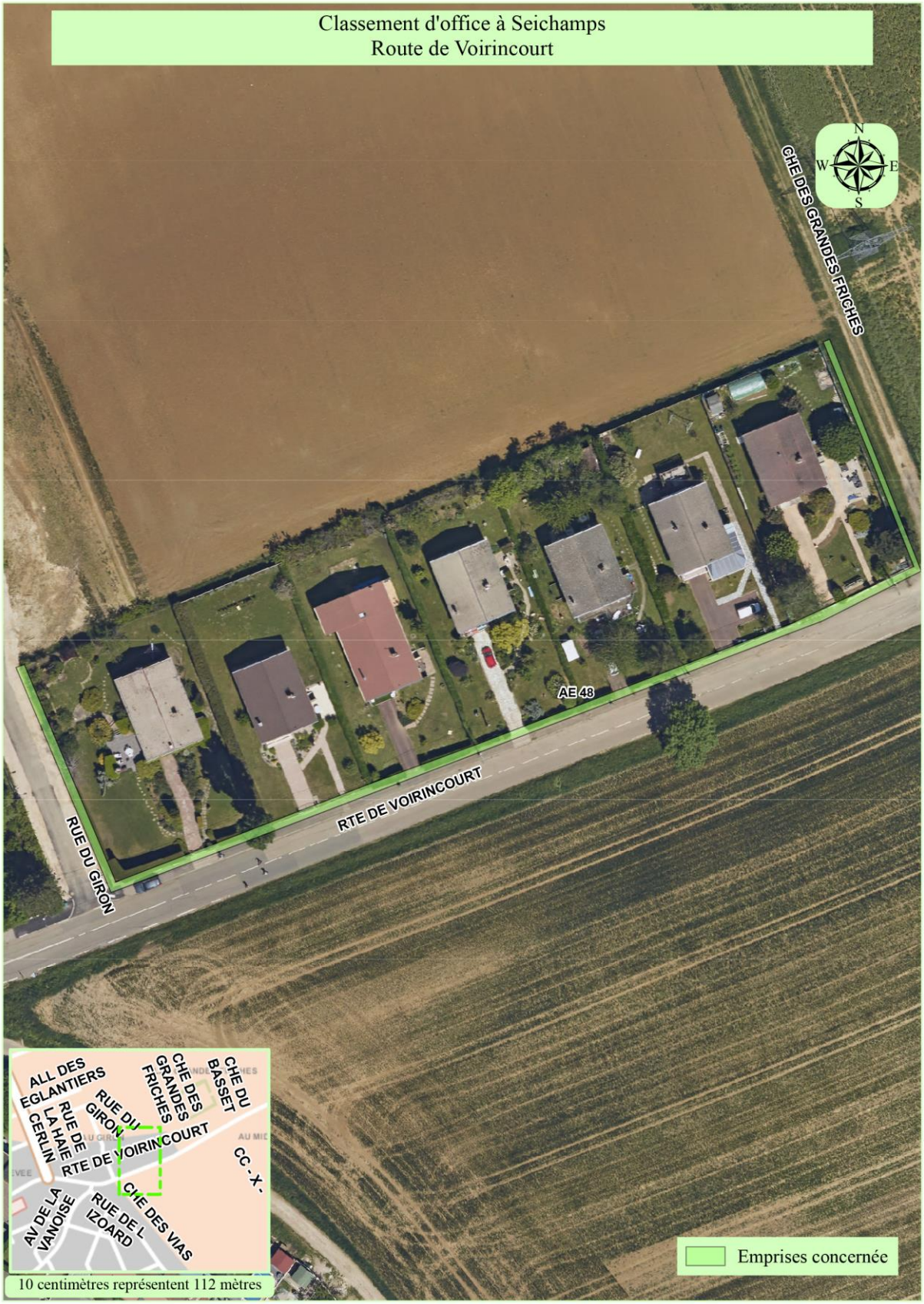

3 – DELIBERATION DU GRAND NANCY DU 21 JANVIER 2021

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
054-245400676-20210201-B07_21012021-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/02/2021

métropole GrandNancy

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU METROPOLITAIN DU GRAND NANCY

POLITIQUE PUBLIQUE :
LA QUALITÉ URBAINE ET RÉSIDENTIELLE AU SERVICE DE TOUS

OBJET :
DOMAINE PUBLIC - CLASSEMENT D'OFFICE DE VOIES ET RÉSEAUX DU LOTISSEMENT "ENTRE DEUX PRÉS" ET ESPACES COMMUNS DE VOIRIE À SEICHAMPS - MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

SEANCE DU : 21 JANVIER 2021

DELIBERATION N° : 7

RAPPORTEUR : Eric DA CUNHA

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre de la compétence voirie, il est nécessaire de procéder à la remise des voies, réseaux et espaces verts de voirie à la collectivité gestionnaire du domaine public.

Le lotissement "Entre deux Prés" à Seichamps fait partie d'une zone d'habitation, ouverte à la circulation publique depuis sa réalisation et appartient aux différents copropriétaires indivis.

L'assiette foncière de la voirie du lotissement "Entre deux Prés" est composée des parcelles suivantes :

- AO n° 26 (367 m²), AO n°27 (26 m²), AO n° 355 (57 m²): partie de l'avenue des Héleux
- AO n° 29 (5 m²), AO n° 30 (170 m²): partie de la rue du Val de Clair
- AO n° 43 (1 361 m²) impasse du Grémillon et partie de la rue du Val Clair
- AO n° 105 (1 333 m²) impasse des Roseaux et partie de la rue du Val Clair
- AO n° 106 (816 m²) rue des Prés et partie de la rue du Val Clair
- AO n° 356 (155 m²) partie de l'avenue des Héleux
- AS n° 255 (3 440 m²) rue de Maisonneuve, partie de la rue de Champlain, partie de l'avenue du Quebec
- AP n° 335 (253 m²) partie de l'avenue des Héleux et de la rue du Gayoir.

Ces espaces communs n'ont jamais fait l'objet d'une rétrocession dans le domaine public et aucun acte notarié n'a été enregistré au Service de Publicité Foncière. Le transfert de propriété n'a donc pu aboutir et la situation des biens s'en trouve compliquée.

Compte tenu de la difficulté de mener à terme la procédure normale d'intégration par l'obtention des accords de cession de tous les propriétaires riverains et de l'absence d'association syndicale, il y a lieu de procéder à un classement d'office autorisé par l'article L 318.3 du code de l'urbanisme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
054-245400676-20210201-B07_21012021-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/02/2021

Cette procédure consiste à soumettre le projet à enquête publique puis à délibérer pour décider le classement d'office s'il n'y a pas d'opposition lors de l'enquête, ou saisir le Préfet dans le cas contraire. Le classement ainsi décidé vaut transfert, sans indemnité, de la propriété avec approbation du plan d'alignement. Dans ce cadre, l'enquête publique vaut enquête préalable au titre des articles L112-1 et L 141-3 du code de la voirie routière.

La régularisation porte sur les parcelles AO n° 26, 27, 29, 30, 43, 105, 106, 355, 356, AS n° 255 et AP n° 335 pour une superficie totale de 7 983 m².

Comme la procédure de classement d'office a cette particularité d'éteindre automatiquement tous les droits réels sur les parcelles classées, il apparaît opportun de procéder au classement d'office de diverses parcelles affectées à des voiries grevées de servitudes et qui ne pourront pas être levées par la passation d'un acte notarié.

La régularisation porte sur des voies, espaces verts de voirie ainsi que leurs réseaux, cadastrés :

- AE n° 48 (348 m²) route de Voirincourt
- AR n° 265 (342 m²) rue Saint Lambert
- AO n° 409 (324 m²) et AO n° 411 (1 364 m²) avenue de l'Europe

soit une superficie totale de 2 378 m².

Il vous est proposé de lancer l'enquête publique préalable au classement d'office des différents espaces de voirie susnommés dans le domaine public routier métropolitain.

DELIBERATION

En conséquence et après avis de la commission Finances et Ressources du 11 janvier 2021, il vous est demandé :

- de lancer la procédure de classement d'office dans le domaine public routier du Grand Nancy des parcelles :

- AO n° 26, 27, 29, 30, 43, 105, 106, 355, 356, AS n° 255 et AP n° 335
- AE n° 48, AR n° 265, AO n° 409 et 411

ci-dessus décrites et situées à Seichamps, en application des dispositions de l'article L 318-3 du code de l'urbanisme,

- de lancer l'enquête publique correspondante,

- d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document utile à cette affaire.

Les dépenses sont prévues sur les crédits de paiement de l'autorisation de programme, "entretien de la voirie et des ouvrages d'art" inscrits à la s/fonction 844, nature 2111, programme 372, intitulé "acquisitions et classement de voiries".

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

POUR :	75
CONTRE:	0
ABSTENTIONS:	0
NON PARTICIPANT AU VOTE :	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
054-245400676-20210201-B07_21012021-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/02/2021

métropole
GrandNancy

BUREAU METROPOLITAIN DU JEUDI 21 JANVIER 2021

Affaire n° 7 **13H30**

ETAIENT PRESENTS

Mme ACKERMANN Danielle - Vandoeuvre
Mme BEAUDEUX Evelyne - Nancy
Mme BENMOKHTAR Sabrina - Nancy
Mme BILLOT Véronique - Nancy
Mme BLANDIN Chloé - Nancy
Mme BOCOUM Martine - Maxéville
M. BOILEAU Pierre - Ludres
Mme BOILLON Muriel - Nancy
M. BOULANGER Alain - Fléville
M. BREUILLE Michel - Essey-lès-Nancy
M. CHABIRA Hocine - Nancy
M. CHANUT Henri - Seichamps
M. CHOSEROT Christophe - Maxéville
Mme COLIN Sylvie - Laneuveville
Mme COLOMBO Muriel - Nancy
Mme COSTANTINI Anne-Mathilde - Laxou
Mme CREUSOT Nicole - Nancy
M. DA CUNHA Eric - Laneuveville
M. DAMOISEAUX Bruno - Vandoeuvre
M. DESSEIN Jean-Pierre - Art-sur-Meurthe
Mme DEVOUGE Evelyne - Essey-lès-Nancy
Mme DIDELOT Anne-Sophie - Nancy
M. DONATI Patrice - Vandoeuvre
M. EHRENFELD Jean-Pierre - Laxou
M. EL HARRADI Mounir - Nancy
Mme ENGEL Nathalie - Villers-lès-Nancy
M. FÉRON Hervé - Tomblaine
M. FICK Michel - Nancy
M. GARCIA Laurent - Laxou
M. GIRSCH Bernard - Saulxures
Mme GRANDJEAN Carole - Nancy
M. GRAUFFEL Claude - Vandoeuvre
Mme GRUET Stéphanie - Malzéville
M. GUILLEMARD Philippe - Nancy
Mme HAMIDI Hania - Tomblaine
M. HATZIG Patrick - Nancy
M. JACQUEMIN Pascal - Villers-lès-Nancy
Mme JANDRIC Christelle - Nancy
Mme KHIROUNI Chaynesse - Nancy
M. KLEIN Mathieu - Nancy
M. KLING Bertrand - Malzéville
Mme KOMOROWSKI Régine - Vandoeuvre
M. LE SOLLEUZ Antoine - Nancy
M. LIESENFELT Alain - Dommartemont
Mme LUCAS Isabelle - Nancy
M. MAGUIN Frédéric - Nancy
Mme MARREL Charlotte - Nancy
M. MATHERON Vincent - Jarville
Mme MERCIER Estelle - Nancy
Mme MICHEL Delphine - Nancy
M. MIDON Jean-François - Saint-Max
M. MIRON Romain - Maxéville
M. MURATET Franck - Nancy
M. OGIEZ Marc - Pulnoy
M. PENSALFINI Eric - Saint-Max
M. PERROT Cyrille - Villers-lès-Nancy
M. PETRONIO Maurizio - Houdemont
Mme PIBOULE Nadine - Vandoeuvre
M. RAINERI Serge - Nancy
Mme RAVON Véronique - Ludres
Mme RENAUD Dominique - Vandoeuvre
M. SADI Areski - Nancy
M. TENENBAUM Marc - Nancy
Mme VIEUX-MELCHIOR Catherine - Saint-Max
M. WATRIN Laurent - Nancy
M. WERNER François - Villers-lès-Nancy
Mme WIESER Laurence - Laxou
Mme WUCHER Anne - Jarville

ETAIT EXCUSEE

Mme DEBORD Valérie - Nancy

AVAIENT DONNE POUVOIR

M. HÉNART Laurent - Nancy	à	M. FICK Michel - Nancy
M. HABLOT Stéphane - Vandoeuvre	à	M. DONATI Patrice - Vandoeuvre
Mme MARCHETTI Nancy - Vandoeuvre	à	Mme KOMOROWSKI Régine - Vandoeuvre
M. MASSON Bertrand - Nancy	à	Mme KHIROUNI Chaynesse - Nancy
M. SARTELET Didier - Heillecourt	à	M. BOULANGER Alain - Fléville
M. YILMAZ Bora - Nancy	à	Mme BOILLON Muriel - Nancy
M. HUSSON Jean-François - Nancy	à	M. BOILEAU Pierre - Ludres

Le présent acte a été publié le : 25 JAN. 2021

Pour le Président, le Vice-Président délégué :

Eric DA CUNHA

4 – ARRETE DU GRAND NANCY DU 3 MAI 2022

métropole GrandNancy

EXTRAIT

DU REGISTRE DES ARRETES DU PRESIDENT DE LA METROPOLE DU GRAND NANCY

du **3 MAI 2022**

Le Président de la Métropole
du Grand Nancy

N° **AFI0079**

Objet : **DOMAINE PUBLIC - CLASSEMENT D'OFFICE - VOIES ET RESEAUX DU LOTISSEMENT ENTRE DEUX PRES ET DIVERSES PARCELLES A SEICHAMPS - ENQUETE PUBLIQUE**

Vu le Code de l'urbanisme, notamment en ses articles L318-3, R318-10 et R318-11,

Vu le code de la voirie routière, notamment ses articles L141-3 et R141-4 à R141-9,

Vu le décret ministériel n° 20160-490 du 20 avril 2016 créant la Métropole du Grand Nancy,

Vu la délibération du Conseil du Grand Nancy du 21 décembre 2001, approuvant la répartition domaniale des voiries,

Vu la délibération du Bureau du Grand Nancy en date du 21 janvier 2021 autorisant l'enquête publique préalable au classement d'office des voies et réseaux du lotissement "Entre deux Prés" et diverses parcelles à Seichamps,

Vu l'arrêté n°651 du Président du Grand Nancy du 20 juillet 2020 donnant délégation de signature à M. Éric DA CUNHA, Vice-président délégué aux moyens généraux, affaires juridiques et domaine public,

Vu l'accord de la ville de Seichamps pour engager une procédure de classement d'office des voies et réseaux du lotissement "Entre deux Prés" et diverses parcelles à Seichamps, dans le domaine public de la métropole du Grand Nancy,

ARRÊTE

Article 1 : Objet de l'enquête
Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de classement d'office dans le domaine public routier de la Métropole du Grand Nancy des voies et réseaux du lotissement "Entre deux Prés" et diverses parcelles à Seichamps.

Article 2 : Durée de l'enquête publique
L'enquête se tiendra du lundi 13 au lundi 27 juin 2022 inclus en mairie de Seichamps et au

siège de la Métropole du Grand Nancy.

Article 3 : Publicité de l'enquête publique
Un courrier faisant connaître les modalités d'ouverture et d'organisation de l'enquête sera adressé aux propriétaires et copropriétaires des emprises de voirie, au moins quinze jours avant le démarrage de celle-ci.
Le présent arrêté sera affiché en mairie de Seichamps ainsi qu' au siège du Grand Nancy quinze jours au moins avant le démarrage et pendant toute la durée de l'enquête publique.

Article 4 : Désignation du Commissaire Enquêteur
Monsieur Lionel Bourbier est désigné en qualité de Commissaire Enquêteur.

Article 5 : Consultation du dossier d'enquête publique
Le dossier du projet de classement, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire Enquêteur sera mis à disposition du public en mairie de Seichamps et à la Métropole du Grand Nancy, 22-24 viaduc Kennedy à Nancy, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de chaque collectivité, pour enregistrer les observations
Le Commissaire Enquêteur recevra en mairie de Seichamps les

- lundi 13 juin 2022 de 9h à 11h
- lundi 27 juin 2022 de 9h à 11h

Le public pourra, en outre, adresser ses observations écrites à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur pendant toute la durée de l'enquête publique en mairie, au Grand Nancy et sur son site internet par le lien mail suivant:
https://www.grandnancy.eu/publications-legales/enquetes-publiques

Article 6 : Rapport du Commissaire Enquêteur
A l'expiration du délai de l'enquête, les registres seront clos par le Commissaire Enquêteur, qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre au Président du Grand Nancy, les dossiers et les registres accompagnés de ses conclusions motivées.
Son rapport et ses conclusions motivées seront tenus à la disposition du public au Grand Nancy pendant un an.

Article 7 : Approbation du classement d'office
A l'issue de l'enquête et après réception des conclusions du Commissaire Enquêteur, le classement d'office sera soumis à l'approbation du Bureau du Grand Nancy.

Pour le Président,
Le Vice-Président

ERIC DA CUNHA
2022.05.19 20:09:13 +02'00'
Ref:20220517_115349_1-1-O
Signature numérique
Vice-Président

Eric DA CUNHA

Eric DA CUNHA

2020-11_plan (1).pdf 2020-11_plan (2).pdf 2020-11_plan (3).pdf 2020-11_plan (4).pdf
2020-11_plan (5).pdf 2020-11_plan (6).pdf

5 – ETAT PARCELLAIRE

LISTE DES PROPRIETAIRES DES PARCELLES AO 26, 27, 29, 30, 43, 105, 106, 356, 355 A SEICHAMPS
Parcelles divisées en 1/24ème et 1/22ème entre les propriétaires ci-dessous

M. Mme	NOM	Prénom	ADRESSE	
			RUE	VILLE
M. Mme	VAUTRIN VAUTRIN	Michel Claudine	42 Avenue Montréal	54280 SEICHAMPS
Mme	THIRIET	Marie-Paule	75 Impasse des grands jardins	88500 THIRAUCOURT
M. Mme	ROMAC ROMAC - MOUGINOT	Gérard Henriette	3 rue du Val Clair	54280 SEICHAMPS
M. Mme	BROUILLOT BROUILLOT-	Raymond Berthilde	57 Avenue de Québec	54280 SEICHAMPS
Mme M. Mme	BOURA GUYOT GUYOT - RUFF	Pierrette Pierre Madeleine	4 Rue du Val Clair 38 Avenue de la République	54280 SEICHAMPS MALZEVILLE
M. Mme	PETITJEAN PETITJEAN - GERMAIN	Marc Françoise	6 rue du Val Clair	54280 SEICHAMPS
M. Mme	TERNARD TERNARD - DAUDIN	Jean Marie	13 rue Bel Air	SAINT MAX
M.	CREPIN CREPIN - MOUTON	Jacques Nicole	8 rue du Val Clair	54280 SEICHAMPS
M. M. M.	LEULIER LEULIER LEULIER	Claude Francis Jean Claude	22 Rue d'Ozerailles Rue de Bouxières aux dames, 16 lot renclos 7 Rue Saint Thibaut, Résidence St Sébastien, tour A	54270 ESSEY LES NANCY 54690 LAY SAINT CHRISTOPHE 54000 NANCY
M. Mme	LEHER LEHER - CEAR	Denis Catherine	10 rue du Val Clair	54280 SEICHAMPS
Mme Mme Mme Mme	CADORET - ROUVELLAC - CADORET BIDALLED - CADORET	Marie Annick Marie-Noelle Edith	12 rue du val clair 31 rue Raymond Poincarré 2 Rue Gustave Petit, appartement 304 29 Rue Alexandre 1er	SEICHAMPS SAINT MAX NANCY SAINT MAX
Mme Mme	SIKORA AUBRY - SIKORA	Odette Sylvie	14 Rue du val clair 11 Rue des merisiers	SEICHAMPS CHAMPENOUX
M. M. Mme M. M.	VATRINET VATRINET ANCEL - VATRINET VATRINET VATRINET	Michel Francis Martine Dominique Serge	102 Grande rue 321 Avenue Vanderblit Grande rue 14Bis rue de la Briguetterie 29 rue Jacques Duclos	54800 FRIAUVILLE 76955 CARRIERES SOUS 54780 LATOUR EN WOEVRE 86500 SAULGE 54800 JARNY
M. Mme	COLLIN VERDENAL	Gérard Martine	1 Impasse grémillon	54280 SEICHAMPS
Mme M.	GAILLARD MANGEOT	Anne-Marie Jean-Claude	2 Impasse grémillon	54280 SEICHAMPS
Mme	RUFF	Madeleine	5 rue du Val Clair	54280 SEICHAMPS
M. Mme	CAMUZEAUX CAPVELLER	Roger Marcel Henri Geneviève Marcelle Lucienne	18 rue du Portugal	54500 VANDOEUVRE
M.	SIMERMAN RUNDSTADLER	Pierre Paul Louis Christiane	9 rue principale	GUERMANGE
M. Mme	SCHOLER VANNIER	Jean Marcel Yvette Renée Francine	3 rue des prés	54280 SEICHAMPS
Mme	TILLEMENT	Denise Marie	1 rue des prés	54280 SEICHAMPS
M. Mme	GALLIOT BERTAUX	Jean Lucette	64 rue de la République	MALZEVILLE
Mme M. M. M. M.	LECLERC DELANOY DELANOY DELANOY DELANOY	Jeanne Paul Jean Pierre Jean Marc Jean Paul	 28 rue Jules Ferry 19 rue de la Gare Le Moulin Le Moulin	SEICHAMPS LA CHAPELLE SAINT LUC MARON 49340 TREMENTINES 49340 TREMENTINES
M. Mme	FAUX LAMBRY	André Michèle	Mouzimpré - Immeuble TOPAZE	ESSEY LES NANCY
M. Mme	REMY LEHEMBRE	Paul Odile	1 avenue des Heleux	54280 SEICHAMPS
Mme Mme M. Mme Mme	BOSCHETTO VOINIER VOINIER VOINIER VOINIER	Marie Marie Jeanne Patrice Evelyne Christine	11 rue du Val Clair 88 rue Gertrude, L8L-4C2 89 avenue de Perigueux 24 rue de la Mésange 7 rue de la Mésange	54280 SEICHAMPS HAMILTON, Canada 67800 BISCHEIM STRASBOURG STRASBOURG
Mme Mme Mme	MARCHAL BERGER BERGER	Françoise Catherine Christine	13 rue du Val Clair 13 rue du Val Clair 13 rue du Val Clair	54280 SEICHAMPS 54280 SEICHAMPS 54280 SEICHAMPS
M. Mme	LEVRAT RUH	Gérard Mireille	1 Impasse des roseaux	54280 SEICHAMPS
Mme M.	GLARDON LALANTE	Patricia Yves	10 allée des Pinsons 3 impasse des roseaux	54220 MALZEVILLE 54280 SEICHAMPS
M. Mme	GUILLOTEAUX MASSON	Gérard Françoise	5 Impasse des Roseaux	54280 SEICHAMPS
M.	BOUR	David	37 avenue Foch	54270 ESSEY LES NANCY
M.	GUILLIN	Stéphane	157 rue Charles III	54000 NANCY

LISTE DES PROPRIETAIRES DES PARCELLES AO 26, 27, 29, 30, 43, 105, 106, 356, 355 A SEICHAMPS
Parcelles divisées en 1/24ème et 1/22ème entre les propriétaires ci-dessous

M. Mme	NOM	Prénom	ADRESSE	
			RUE	VILLE
Mme	GUILLIN	Audrey	9 impasse des roseaux	54280 SEICHAMPS
M. Mme	AUSTRUY PANELA	Michel Sonia	12 impasse des roseaux	54280 SEICHAMPS
M. Mme	MASY GOMES	Marcel Marie-Thérèse	10 Impasse des roseaux	54280 SEICHAMPS
M. Mme	VALENTIN VERCELLI	Thierry Christelle	79 rue Gambetta, "les carmettes"	54130 SAINT MAX
M. Mme	TANESY VANDERHAEGEN	Jean-Louis Brigitte	6 Impasse des roseaux	54280 SEICHAMPS
M. Mme Mme	BRUNETTE WUILLAUME BRUNETTE	David Chantal Corinne	1840 chemin Mulets, Clos du Caillou 9 rue Abbé Lemire 16 bis Grande rue	84350 COURTHEZON 54000 NANCY 54370 BEZANGE LA GRANDE
Mme	MUNCH CURIEN	Guy Josette	14 rue Roger Salengro	54510 TOMBLAINE
M. Mme	BOURTI TALEB	Faycal Zakaria Nadia	15 rue du val clair à seichamps	54280 SEICHAMPS
M. Mme	BOICHE L'HUILLIER	Jean-Marie Jacqueline Marie Alice	24 Boulevrad Lobau	54000 NANCY
M. Mme	PALMERIO DUFOUR	Gilbert Amédé Thérèse Madeleine Renée	20 rue du Val Clair	54280 SEICHAMPS
M. Mme Mme	RENARD RENARD RENARD	André Simon Monique Marie Madeleine Andrée Françoise Marie Gilberte	22 rue du Val Clair 9 Boulevard Cattenoz 37 Avenue DE l'Europe	54280 SEICHAMPS 54600 VILLERS LES NANCY 54280 SEICHAMPS
M.	BERGER OLLAGNIER	Gilbert Charles Jeanine	24 rue du Val Clair	54280 SEICHAMPS
M. M. M. Mme M. Mme	BAUER BAUER BAUER BAUER BAUER BAUER	Philippe Gérard Louis Emilio Rodolphe Roger André Jean-Marie Louis Denis Catherine Marie Emilienne Bernard Marcel Isabelle Paule Denise	7 avenue des Heleux 7 avenue des Heleux 7 avenue des Heleux 7 avenue des Heleux 7 avenue des Heleux 7 avenue des Heleux	54280 SEICHAMPS 54280 SEICHAMPS 54280 SEICHAMPS 54280 SEICHAMPS 54280 SEICHAMPS 54280 SEICHAMPS
Mme	GODEFROY	Jeanne Renée	102 rue Charles Keller	NANCY
M. Mme	HUI BON HOA SEMPERE	Lucien Cécile Gisèle	4 avenue de l'europe	54280 SEICHAMPS
M. Mme	GSELL CHOUARD	Alain Roger Yvonne Michelle Anne	13 avenue des heleux	54280 SEICHAMPS

LISTE DES PROPRIETAIRES DE LA PARCELLES AE 48 A SEICHAMPS

N° PARCELLE	M. Mme	NOM	Prénom	ADRESSE	
				RUE	VILLE
AE48 1/7	M.	PIERRON	Patrice Primo Dante	109 Avenue de Strasbourg	54000 NANCY
AE48 1/7	M. Mme	OBRIOT JUNG	Michel Pierre Anne Augustine	11 rue de Varinchamps	54280 SEICHAMPS
AE48 1/7	M.	FREIS	Michel	5 clos de Bellevue	54280 SEICHAMPS
AE48 1/7	M. Mme	DILLER BIZOT	Louis Hubert Jocelyne	4 clos Bellevue	54280 SEICHAMPS
AE48 1/7	M.	FREIS	Michel	5 Clos de Bellevue	54280 SEICHAMPS
AE48 1/7	M. Mme	MARTIN MARTIN	Sylvain Pierre Emile Annick Catherine	33 rue des poteries	54280 SEICHAMPS
AE48 1/7	M. Mme	GALET CISLO	Patrick Fabien Henri Geneviève	35 Mouzimpré, bât. Amethyste	54270 ESSEY LES NANCY

LISTE DES PROPRIETAIRES DES PARCELLES AO 409 et 411 A SEICHAMPS					
N° PARCELLE	M. Mme	NOM	Prénom	ADRESSE	
				RUE	VILLE
AO 409	METROPOLE DU GRAND NANCY, 22-24 viaduc kennedy, 54 000 NANCY				
AO 411	METROPOLE DU GRAND NANCY, 22-24 viaduc kennedy, 54 000 NANCY				

LISTE DES PROPRIETAIRES DE LA PARCELLE AS255, AR265, AP335 A SEICHAMPS

N° PARCELLE	M. Mme	NOM	Prénom	ADRESSE	
				RUE	VILLE
AS 255	COMMUNE DE SEICHAMPS, 9 Avenue de l'Europe, 54280 SEICHAMPS, SIREN 215 404 989				
AR 265	COMMUNE DE SEICHAMPS, 9 Avenue de l'Europe, 54280 SEICHAMPS, SIREN 215 404 989				
AP 335	COMMUNE DE SEICHAMPS, 9 Avenue de l'Europe, 54280 SEICHAMPS, SIREN 215 404 989				